Le Bulletin Automne/Hiver

Le 16 décembre 2021

Vol 49, No. 2

Ville de / Town of

BARKMERE

MESSAGE DU MAIRE

D'abord, je veux vous remercier d'avoir accordé votre confiance à notre équipe pour un nouveau mandat. Kim, Marie-Hélène, Ken, Stephen, Marc, Jake et moi sommes fiers de vous représenter encore, et continuer en votre nom, la tâche de protéger Barkmere et son merveilleux Lac, et maintenir ce havre de paix et de tranquillité que nous partageons avec la faune et la flore des Laurentides.

Notre mandat ne sera pas de tout repos, et nous devons déjà nous retrousser les manches. Les récentes opérations forestières et événements de type « rave » nous ont rappelé combien notre paix naturelle était fragile, et la création et la rénovation de chemins forestiers ouvrent notre territoire au développement, réduisent nos milieux naturels, et permettent l'afflux de visiteurs, pas toujours des plus agréables, et qui menacent même notre sécurité.

C'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec la municipalité voisine de Montcalm à créer une zone de protection en amont du Lac, où toute forme de développement résidentiel et forestier ainsi que la circulation de véhicules motorisés seront interdits. Cette zone rejoindra la réserve écologique de Jack-Rabbit, et s'inscrit dans un projet de corridor écologique régional.

Dès l'an prochain, il nous faudra également réviser et mettre à jour notre plan et nos règlements d'urbanisme pour solidifier et/ou clarifier certains aspects, et aussi s'assurer que les versions anglaise et française des règlements disent la même chose.

Nous prévoyons que cette nouvelle mouture s'inscrira dans le même esprit que les règlements actuels, soit que la protection de notre environnement naturel aura priorité sur le développement résidentiel.

Nous avons également des défis à relever pour améliorer la sécurité nautique sur le Lac des Écorces. L'accroissement du nombre d'embarcations, ainsi que leur grosseur et puissance, posent problème sur un lac avec des parties étroites, et généralement peu profond.

Nous faisons également face à des hausses de dépenses importantes, particulièrement en sécurité publique, où le sabordage de la Régie d'incendie locale, nous force à utiliser la seule option restante, soit le service d'incendie de la Ville de Mont-Tremblant. Le partage des frais imposé par Mont-Tremblant, est basé uniquement sur la richesse foncière des municipalités desservies. C'est une règle très désavantageuse pour la Ville de Barkmere, qui de par sa situation géographique possède une des richesses foncières per capita parmi les plus élevées de la région. Le coût de la protection incendie sera plus du double en 2022, soit une augmentation de 38 000$.

Heureusement, la bonne santé financière de la Ville nous permet d'utiliser le surplus accumulé pour payer d'importantes dépenses non-récurrentes, et aussi prendre certains risques calculés dans la prévision de certains revenus qui, même s'ils ne sont pas atteints, ne mettront pas la Ville en danger financièrement. C'est pourquoi nous allons débuter ce mandat sans aucune hausse de la taxe générale.

Sur cette joyeuse note, je vous souhaite un beau temps des Fêtes, et une très heureuse année 2022.

Luc Trépanier,
Maire

Été 2022—Barkmere mettra à jour son plan et ses règlements d'urbanisme

Par: Stephen Lloyd

Repensez un peu aux années 2008-2009 : Lehman Brothers s'effondre, la Grande Récession commence, Obama est élu pour la première fois et « Slumdog Millionaire » remporte l'Oscar du meilleur film. Le monde a-t-il changé depuis ? Un petit peu…

Barkmere a-t-il changé depuis 2008-2009 ? C'est une question différente. Fondamentalement, Barkmere est la même : à l'époque comme aujourd'hui, nous avons un esprit communautaire exceptionnellement fort, avec des jeunes et des moins jeunes qui se soucient profondément de l'endroit et de son avenir. Nous avons conservé et même amélioré notre solidité financière. Et surtout, notre environnement naturel, principalement la qualité de l'eau du lac, ne s'est pas matériellement détérioré.

Si Barkmere n'a pas changé depuis 2008-2009, c'est que nous devons surtout remercier les élus de l'époque. Ils ont travaillé très fort pendant cette période, mené de vastes consultations publiques et proposé un tout nouveau plan d'urbanisme et un ensemble de règlements d'urbanisme qui l'accompagnent pour remplacer le « petit livre vert » historique qui s'appliquait depuis si longtemps auparavant.

Le plan d'urbanisme et les règlements 2008-2009 étaient controversés à l'époque et ils ont fait l'objet de certaines contestations. Nous avons dû les peaufiner ici et là, mais pour l'essentiel, ils ont tenu bon. Nous savons tous que Barkmere est plus qu'une municipalité et que nos règlements sont plus que de simples « règlements d'urbanisme ». Ils reflètent le caractère et la culture de notre endroit spécial et servent à protéger de nombreux éléments que nous, en tant que communauté, apprécions hautement. Les règlements de 2008-2009 ont effectué ce travail admirablement.

Les municipalités du Québec sont toutefois généralement tenues de mettre à jour leur plan d'urbanisme et leurs règlements à tous les 10 ans environ. Nous sommes un peu en retard à Barkmere. Le Conseil a donc prévu un budget spécial pour cette année afin de mener à bien ce processus. Vraisemblablement, nous n'avons pas besoin d'un changement complet de nos règlements. Cependant, il est maintenant temps de réfléchir à nouveau à ce qui est important pour nous en tant que communauté : que chérissons-nous et que devons-nous mesurer et protéger ? Quelles sont les meilleures règles pour se protéger de soi-même ? Comment garder intact notre petit coin de paradis pendant encore au moins 10 ans ?

Qu'est-ce qui distingue Barkmere des autres municipalités laurentiennes?

Vous serez consulté et vous aurez la possibilité de vous exprimer! En fait, le processus a déjà commencé. Il y avait eu salle comble à la consultation publique du 14 août dernier sur i) la navigation sur le lac ii) les terres publiques et le caractère sauvage de Barkmere ; et iii) la planification à long terme pour notre communauté. Nous avons eu des discussions animées sur les problèmes «internes» (sécurité de la navigation et l'impact des vagues) et les répercussions externes (les « raves sauvages » qui se déroulent à proximité ainsi que l'arrivée de visiteurs inattendus dans des propriétés autrement isolées, via de nouvelles routes et sentiers).

Nos règlements s'appliquent aux résidents du lac et de la ville, avec tous les ajustements nécessaires pour tenir compte des différences. De plus en plus, nous devons également penser plus généralement aux « résidents permanents » et aux « résidents saisonniers » comme ayant des besoins et des visions différents.

Pour vous faire réfléchir sur votre contribution aux discussions de l'été prochain, voici la liste des enjeux clés qui sont ressortis de la séance de consultation publique d'août 2021 :

1. Régulation et contrôle de la navigation sur le lac
2. Protection du caractère naturel
3. Infrastructures au débarcadère
4. Niveau des services municipaux
5. Niveaux d'imposition
6. Développement d'une deuxième couronne vs. promotion de l'accès par le lac
7. Intégration des nouveaux résidents et promotion de l'esprit communautaire
8. Protection de la qualité de l'eau du lac
9. Harmonisation du patrimoine bâti avec l'environnement
10. Énergie solaire vs infrastructure d'Hydro-Québec

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Dans l'attente de discussions positives l'été prochain.

Stephen Lloyd,
Conseiller

L'environnement Compte

Par: Jake Chadwick

Mise à jour sur le myriophylle en 2021

La recherche et l'élimination annuelles du myriophylle à épi ont commencé de manière très positive, avec peu de plantes trouvées en juin. Soudainement, au début de juillet, grâce à l'œil de lynx de Lyndsay Ackroyd et Chris Uchwat, une colonie concentrée de plantes a été découverte dans les eaux peu profondes du ruisseau d'entré. Cette découverte était initialement très alarmante en raison des conditions difficiles (eaux peu profondes et nombreuses plantes concurrentes). Cependant, grâce à l'aide d'Anne Létourneau et de Sylvain Miller, les plantes ont été retirées avec succès au cours de deux sessions intensives. La découverte de plantes dans le cours d'eau d'entrée confirme que nous devons continuer à étendre nos recherches autour de la zone de Silver Bay où des plantes ont été historiquement trouvées pour limiter la propagation. Au total, on estime que 648 plantes ont été retirées au cours de la campagne d'été 2021 (contre 147 en 2020). Plus de 600 de ces plantes ont été prélevées dans le ruisseau d'entrée. La bonne nouvelle de cette découverte est que ce sont peut-être ces plantes qui envoyaient des fragments dans Silver Bay. Nous demandons instamment à tous les résidents de ne pas pénétrer dans la zone du ruisseau d'entrée l'été prochain, tant que nous n'aurons pas eu la possibilité d'étudier la zone.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de plantes retirées depuis 2016.

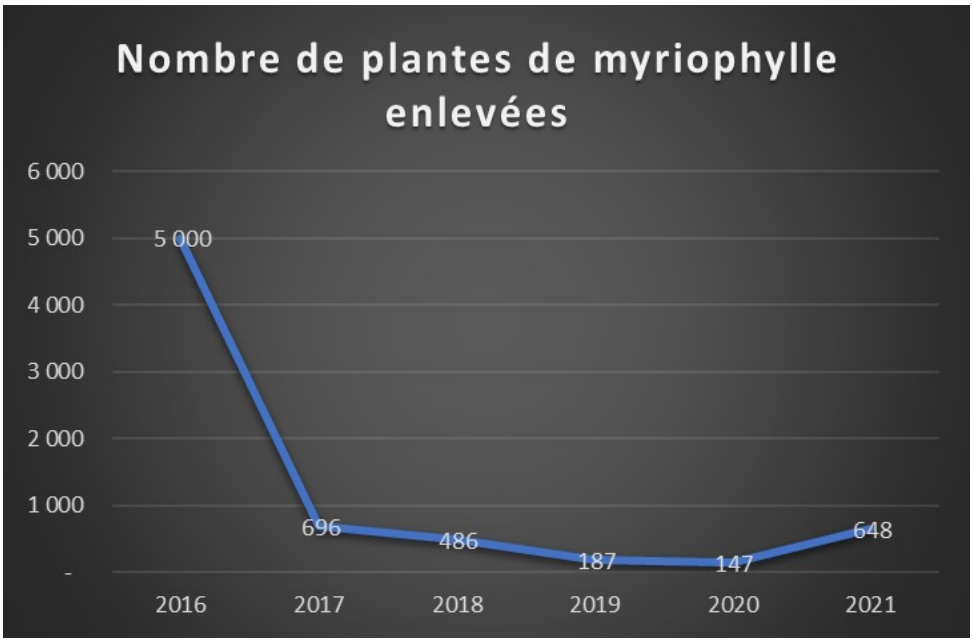

Nous profitons de l'occasion pour remercier Sylvain Miller et Anne Létourneau pour leur soutien indéfectible à notre programme sur le myriophylle. Nous sommes chanceux de les avoir si motivés à nous aider dans la protection de notre lac.

Analyse de la qualité de l'eau et projet L'Action

Notre activité d'analyse de l'eau a été gravement entravée l'été dernier par des problèmes logistiques causés par la pandémie de Covid 19. Les entreprises de messagerie ne garantissaient plus la livraison de nuit de nos échantillons au laboratoire de Québec. Par conséquent, plusieurs de nos envois ont été retardés, rendant les échantillons sans valeur. C'était très frustrant, car de nombreuses heures de travail sont nécessaires pour ramasser les échantillons.

Heureusement, le projet L'ACtion avec notre OBV (organisation bassin versant) a eu lieu cet été. L'équipe de biologistes a visité le lac à quatre reprises pour prélever des échantillons d'eau et effectuer d'autres analyses de la qualité de l'eau. Ils ont également prélevé des échantillons et collecté des données dans les lacs et les affluents en amont. Le rapport complet est en cours de préparation et nous prévoyons de nous réunir en équipe en janvier pour discuter des résultats et déterminer le plan d'action. Le rapport promet d'être très complet et donnera un aperçu approfondi de la qualité et des risques associés à notre lac et au bassin hydrographique environnant.

Les biologistes de l'OBV prélèvent des échantillons d'eau au sommet du ruisseau d'entrée. De gauche à droite : Kirstin Lachance, Stéphanie Massé et Guillaume Gendreau-Lefèvre.

Programme PACE

Les résultats de la patrouille d'action communautaire environnementale (PACE) ont été plutôt décevants en 2021. Il y a eu moins de participants que l'année dernière et la zone totale couverte a été réduite. Nous sommes ouverts aux suggestions sur la meilleure façon de motiver les résidents à prendre le temps de surveiller leur littoral. Nous modifierons et améliorerons certainement notre communication à ce sujet l'année prochaine.

Documentaire de Radio Canada

Dans le cadre de sa série spéciale "La Semaine Verte", Radio Canada a diffusé le 4 décembre 2021 un documentaire très intéressant intitulé "Lacs Sous Surveillance". Nous encourageons vivement tous les résidents de Barkmere à regarder cet épisode (disponible ici).

Le reportage suit quelques lacs menacés au Québec et explique les causes profondes et les impacts d'une trop grande activité humaine entraînant une mauvaise qualité de l'eau. Le documentaire fait un excellent travail en expliquant les menaces des espèces envahissantes comme le myriophylle, le rôle que joue l'excès de phosphore dans le vieillissement prématuré des lacs et l'importance de la protection des rives - entre autres sujets. Si vous regardez le film, vous comprendrez rapidement pourquoi nous consacrons tant de temps et d'énergie à surveiller la qualité de l'eau du lac des Écorces, à rechercher et à enlever soigneusement chaque plante de myriophylle que nous trouvons, et à vous assurer que nos règlements protègent les rives.

Jake Chadwick,
Conseiller

Opération dépollution

Par: Kim Lamoureux

L'été dernier, des plongeurs du groupe de *Dive Against Debris (Plonger contre les déchets)* développé par la fondation Project AWARE sont venus au Lac Des Écorces afin de procéder à une opération de nettoyage sous-marin. Ils étaient présents à 4 occasions. Et le premier évènement a eu lieu le 21 août.

Une quantité importante (900 livres) de débris ont été enlevés du lac et plusieurs bénévoles se sont présentés pour aider soit au transport des plongeurs ou pour aider à l'enlèvement de vitres, plastique et caoutchouc.

Les plongeurs étaient tous impressionnés par la clarté de l'eau et l'abondance de poissons. Quelque chose de très encourageant puisque dernièrement ce sont les mauvaises nouvelles qui abondent.

Ceci m'a fait réaliser qu'il est encore temps et encore possible de sauver notre lac et de continuer à maintenir ce joyau encore longtemps.

L'été prochain, le conseil ainsi que l'administration travailleront sur des façons pour aider à maintenir la qualité des eaux du Lac des Écorces en ajoutant des bouées de navigation et possiblement en continuant l'éducation des nouveaux arrivants sur les façons sécuritaires de navigation sur le lac.

Continuons à être LE meilleur lac des Laurentides!

Kimberley Lamoureux,
Conseiller

Débris enlevés du lac le 21 août 2021

Budget 2021

Par: Marc Frédette

Revue de l'année 2021

Sur la base des chiffres préliminaires pour 2021 (notre exercice financier se terminant le 31 décembre), nous prévoyons un excédent de 148 500 $.

Les dépenses totales ont diminué de 170 700 $ par rapport à ce que nous avions budgété l'année dernière pour 2021, en partie grâce à une baisse des dépenses administratives d'environ 85 500 $. Ce montant est le résultat d'une baisse des frais juridiques de 77 000 $, le cas légal ayant été à nouveau reporté, et d'une baisse des dépenses électorales.

De plus, 40 000 $ sont inférieurs aux dépenses prévues au budget 2021 en raison du report dans l'embauche d'un inspecteur à temps partiel, d'une réduction des honoraires professionnels et d'une diminution des dépenses de formation.

La Ville a également réussi à faire la décontamination du lac bien en dessous du budget 2021, les frais environnementaux ainsi que les réparations et l'entretien représentant des économies pour un montant de 35 000 $.

Les revenus ont dépassé le budget d'environ 170 800 $, principalement en raison de l'augmentation des droits de mutation pour 127 000 $. De plus, l'administration a émis et perçu un nombre record d'amendes en termes de dollars soit plus de 10 000 $, de quoi réfléchir. La Ville a également reçu des paiements liés à diverses subventions pour 30 000 $.

En 2021, la hausse des revenus a permis à la Ville d'absorber ses dépenses sans avoir à utiliser l'excédent alloué de 147 000 $ pour 2021 et budgété en 2020. Tel qu'indiqué ci-dessous, l'excédent permettra d'atténuer les dépenses du budget 2022.

Budget 2022

La ville de Barkmere, comme nous tous, prévoit des coûts plus élevés en 2022.

Cependant, notre objectif est de les atténuer autant que possible afin que les contribuables de Barkmere et leur famille puissent profiter de notre joyau avec un fardeau financier limité.

Ce budget tient compte de l'augmentation des coûts due au nouvel accord de protection contre les incendies dont il a été question l'année dernière et qui devrait augmenter de 38 000 $, soit 127 %, pour atteindre 68 000 $. Cette augmentation est considérable pour Barkmere.

Après plus de 10 ans, nos règlements doivent être mis à jour pour refléter la nouvelle réalité environnementale et d'autres facteurs, comme le mentionne l'article de Stephen Lloyd dans ce bulletin. Ce processus sera coûteux mais doit être réalisé par des professionnels. Nous avons budgétisé 100 000 $ qui sera payé par le surplus, donc aucun impact ne sera ressenti sur vos taxes. Soyez assurés que nous nous efforcerons de contrôler ce poste de dépenses autant que possible.

Les récents chiffres de l'inflation ont fait pression sur le pouvoir d'achat de chacun et nous prévoyons que les salaires de la Ville augmenteront en 2022 en fonction de l'IPC de 2021. De plus, afin de conserver et d'attirer du talent pour l'avenir, nous avons budgétisé un nouveau plan de couverture médicale conforme à notre nouvelle politique d'avantages sociaux des employés, qui sera approuvé au début 2022.

Sur le plan environnemental, nous avons budgétisé des analyses d'eau, l'enlèvement du myriophylle et d'autres projets, notamment une étude du lac dans le cadre d'un programme dans la région et en collaboration avec l'APLÉ et l'OBV RPNS (Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation, et Saumon).

Nous avons examiné les dépenses ligne par ligne et avons réduit certaines dépenses prévues au budget par rapport à l'année dernière. De plus, et afin de minimiser le fardeau des citoyens de Barkmere, nous utiliserons 172 500 $ du surplus pour couvrir les dépenses non récurrentes, ce qui n'entraînera aucune augmentation de la taxe générale.

Le marché immobilier est très fort et, par conséquent, la valeur totale imposable de 2022 pour Barkmere augmente de 16,4 % par rapport à 2021. Cette augmentation représente l'augmentation moyenne de la valeur des propriétés. Certaines augmentations sont plus élevées que d'autres. Ces chiffres sont calculés par la MRC.

En raison de l'augmentation de 16,4 % de la valeur, le taux de la taxe foncière est à la baisse de 14,1 % en 2022 par rapport à 2021. Notre taux de taxe foncière sera donc de 0,4730 $ en 2022 contre 0,5504 $ en 2021. Par conséquent, en moyenne, la facture foncière des contribuables de Barkmere devrait être la même qu'en 2021.

Marc Frédette,
Conseiller

Revenus

	2021 Estimé	2022 Budget
Taxes	$482 949	$479 676
Autres revenus	$237 107	$135 450
Subventions - fonctionnement	$12 221	$35 484
Affectation du surplus accumulé	$0	$172 500
Total	**$732 277**	**$823 110**

Dépenses

	2021 Estimé	2022 Budget
Administration Générale	$202 931	$274 775
Sécurité Publique	$124 186	$157 247
Transport	$67 226	$85 955
Hygiène du milieu	$56 763	$69 270
Aménagement et urbanisme	$71 213	$213 710
Loisirs et culture	$4 969	$12 418
Frais financiers reliés à la dette	$10 449	$9 735
Total Charges	$537 737	$823 110
Subventions - immobilisations	$0	(95 000)
Affectation du surplus accumulé	$0	(113 649)
Affectation réserves Jesuites et Duncan	(1 174)	$0
Remboursement de la dette	$20 800	$21 400
Dépenses en immo	$26 415	$187 249
Total Charges, Immo. et Remb. Dette	**$583 778**	**$823 110**
Surplus (déficit)	***$148 499***	***NIL***

Charges - Budget 2022

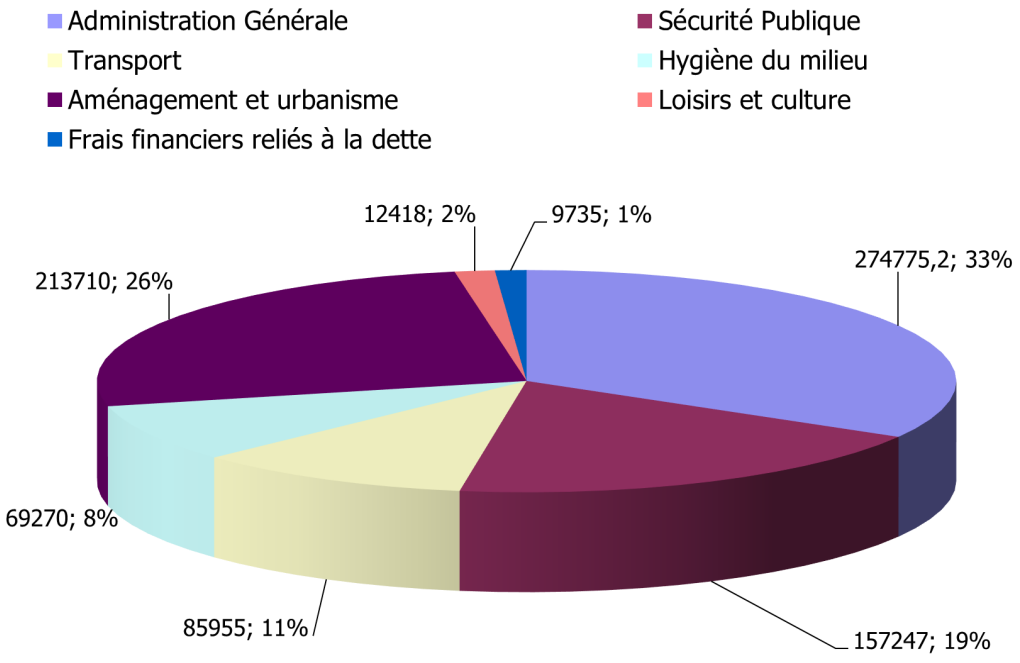

Ma vision pour le futur

Par: Marie-Hélène Lemarbre

Je suis une nouvelle venue à Barkmere. À la première balade en bateau, du landing jusqu'à la Baie Silver, j'ai tout de suite su que je voulais avoir un chalet ici, que je voulais faire partie de cette communauté et surtout que je voulais protéger un endroit comme celui-ci.

Mon père a eu, pendant longtemps, un chalet au lac Barnard, en Mauricie. Un chalet auquel on se rendait en bateau, où nous n'avions pas d'électricité et où seul le téléphone satellite fonctionnait… Vous comprendrez que je n'en suis pas à ma première expérience de chalet sans route. J'y ai découvert toute la richesse et les astuces d'un style de vie hors du commun, mais que j'adore. Malheureusement, mon père a dû vendre. Par la suite, j'ai toujours dit que j'achèterais un chalet dans un endroit similaire à celui que j'avais connu en Mauricie. C'est alors qu'un jour, quelqu'un m'a parlé de Barkmere… et me voici six ans plus tard, prête à travailler avec vous et mes collègues sur le conseil pour conserver ce lieu et cette communauté uniques.

L'environnement est pour moi un enjeu fondamental. Surtout dans le contexte actuel des changements climatiques, nous devons surveiller notre lac et son environnement de près. Mon collègue, Jake Chadwick, vous a référé à un dossier de Radio-Canada sur l'état de nos lacs au Québec. C'est un enjeu majeur et bien réel, puisqu'il est question de notre approvisionnement en eau potable à travers tout le Québec. Ce n'est pas une mince affaire, mais nous pouvons tous jouer un rôle positif pour préserver nos plans d'eau. C'est ce que je compte faire, avec vous. Ensemble, nous pouvons poser des gestes concrets afin de conserver notre lac en santé. Avec l'aide de ma collègue Kimberley Lamoureux, nous voulons développer un mode de communication dynamique, via différents outils, qui permettra de rejoindre et informer tout le monde. J'ai bien hâte de vous partager nos idées!

Pour le moment, je vous souhaite à tous un joyeux temps des fêtes. Profitez du temps avec vos proches et votre famille.

Marie-Hélène Lemarbre,
Conseillère

Nouvelle sécurité incendie

Par: Ken Mann

Il me fera plaisir de siéger au conseil au cours des quatre prochaines années et j'ai hâte de rencontrer ceux d'entre vous que je n'ai pas encore rencontrés. Je suis un résident de longue date sur le lac (30+ ans) et il faut dire que j'adore notre lac, la ville et cette région des Laurentides. L'une de nos nombreuses priorités au cours de la nouvelle année sera la mise à niveau des bouées et des balises de navigation - nous fournirons une mise à jour plus tard au printemps. De plus, à titre d'information, certains changements ont été apportés aux dispositions de notre service d'incendie, comme indiqué ci-dessous.

La Régie Incendie Nord-Ouest Laurentides (RINOL) cessera ses opérations le 31 décembre prochain. À partir du 1er janvier 2022, la ville de Mont-Tremblant prendra la gestion de la sécurité incendie pour 10 municipalités de la périphérie de Mont-Tremblant incluant la ville de Barkmere.

L'ensemble du personnel de la Régie incendie sera ainsi transférée à la ville de Mont-Tremblant et ce changement d'organisation inclus également la fermeture de 3 postes d'incendie dans la MRC, incluant le poste d'Huberdeau.

Les bienfaits de cette réorganisation pour Barkmere;

- Mise en place de pompiers en permanence dans les 2 casernes de Mont-Tremblant, améliorant ainsi le temps de réponse en cas d'appel d'urgence.
- Appel automatique du service incendie de Mont-Tremblant pour les appels de schéma de couverture et temps de mobilisation beaucoup plus rapide.
- Concentration et maintien des effectifs des pompiers au poste de Montcalm pour couvrir l'ensemble du territoire.
- Les visites de prévention obligatoire maintenant sous la responsabilité de Mont-Tremblant.
- Les pompiers de Mont-Tremblant ont la pleine formation et équipements (bateau Zodiac) pour intervenir sur le lac en cas de sauvetage.

En cas d'urgence, veuillez immédiatement contacter le 911

Profitez des vacances, de l'hiver et bon courage à tous.

Ken Mann,
Conseiller

Mot du Directeur Général

Par: Martin Paul Gélinas

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir, cette année encore de profiter de cette occasion pour m'adresser à vous afin de vous transmettre quelques messages d'intérêt pratique.

Utilisation des conteneurs à matières résiduelles

Nous devons utiliser les conteneurs de la même façon qu'on le ferait avec un bac roulant. On devrait donc tenter dans la mesure du possible de minimiser l'espace en comprimant les boîtes de carton. Et surtout on ne doit pas y déposer de gros objets. Nous vous offrons quelques moyens de disposer de ces gros objets. D'abord, les écocentres. Il y en a un à Mont-Tremblant et les samedis, il y en a un à Huberdeau. Vous pourrez trouver les coordonnées et les horaires de ces deux endroits sur le site internet de la MRC des Laurentides à l'adresse suivante : https://traindeviedurable.com/ecocentres/ .
Comme citoyen de Barkmere vous avez le droit d'utiliser les services de ces écocentres, n'oubliez pas que vous payez pour ceux-ci à même vos taxes foncières.
Les écocentres mobiles qui sont organisés deux fois par année sont un autre moyen de se débarrasser de gros objets. Cette année ces écocentres seront installés les 17 et 18 juin 2022 et 12 et 13 août 2022.

Et, finalement, si vous ne pouvez utiliser ni l'un ni l'autre de ces deux moyens, n'hésitez pas à communiquer avec nous et nous nous ferons plaisir de vous aider à trouver une solution. L'objectif étant d'empêcher de surutiliser les conteneurs et ainsi causer une ambiance dégradante pour tout le monde qui doit passer par le stationnement. En résumé agissons tous comme si c'était chez-nous et puis, ça tombe bien car vous êtes chez-vous!

Navigation

Encore cette année nous avons reçu plusieurs plaintes concernant la vitesse de navigation à une distance trop rapprochée de la rive. Nous mettrons donc plus de soin cette année à informer les usagers pour les inciter à naviguer avec courtoisie et respect pour le mieux-être de chacun de nous. Nous allons installer des bouées de navigation afin d'identifier le mieux possible le couloir qui circulation que chacun devrait utiliser afin de réduire le bruit et les vagues causées par les embarcations.

Sécurité incendie

Enfin, je profite de l'occasion pour vous rappeler une règle élémentaire de sécurité. Selon les données de la Sécurité publique du Québec, les appareils de chauffage au bois provoquent en moyenne 235 incendies de bâtiments par année dans la province. Causés par une mauvaise installation, un manque d'entretien ou les cendres chaudes, ces feux mettent en danger la vie d'individus et entraînent de sérieux dommages.
GARE AUX CENDRES CHAUDES!

Toujours selon la Sécurité publique du Québec, des 235 incendies de bâtiments causés annuellement par les systèmes de chauffage au bois, 140 sont provoqués en moyenne par un mauvais entreposage des cendres chaudes. De plus, ces dernières figurent parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers. En plus de présenter des risques d'incendie, les cendres émettent du monoxyde de carbone, ce qui peut être toxique pour votre santé et celle de vos proches.

Notez que le principal faux pas lié à la disposition des cendres est l'entreposage de celles-ci dans un contenant inapproprié ou inadéquat. Ne sous-estimez jamais la chaleur qui se dégage des cendres, parfois même quand le feu est éteint depuis longtemps. Saviez-vous que les cendres peuvent rester chaudes pendant plus de 72 heures?

Meilleurs vœux

En terminant, je nous souhaite de continuer à trouver tous ensemble les moyens de profiter de notre merveilleux environnement tout en le protégeant avec tous les outils dont on dispose.

Avec tous mes vœux pour la nouvelle année,

Martin Paul Gélinas,
Directeur général

Le mot de l'inspecteur

Par: Marc-André Paquin

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR / PROTECTION DE LA NUIT ÉTOILÉE

Le 22 mars 2021, de nouvelles dispositions du règlement de zonage sont entrées en vigueur. Elles visent à réduire sensiblement l'éclairage extérieur et à prévenir sa diffusion pour protéger le ciel nocturne naturel.

Essentiellement, les luminaires extérieurs sont limités, ils doivent être dirigés vers le sol et être munis d'abat-jour et d'interrupteurs « marche-arrêt ».

Certains appareils au sol activés par le mouvement le long des accès piétonniers sont permis à l'extérieur d'une bande de 5 mètres de la rive à certaines conditions.

Les luminaires sur les quais, les abris à bateau, les radeaux et le littoral sont désormais interdits.

En septembre 2021, une vérification des installations autour du lac a permis d'identifier une quarantaine de cas où des appareils d'éclairage contrevenaient aux nouvelles dispositions et de nombreux avis ont été envoyés.

La plupart des propriétaires se plient de bonne grâce et nous les remercions. Certains soulèvent des questions de sécurité qui peuvent cependant être réglées par l'utilisation d'une lampe de poche dont toute embarcation devrait être munie. La collaboration de tous est vivement souhaitée pour atteindre les objectifs de protection du ciel nocturne qui fait partie du patrimoine collectif.

LA PROTECTION DE LA BEAUTÉ SAUVAGE DU LAC ET DU CIEL ÉTOILÉ VONT DE PAIR

Marc-André Paquin,
Inspecteur Municipal

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

HEURES D'OUVERTURE

Novembre à Avril
Lundi au Vendredi: 08h00 à 16h30

Maire:	819-681-3374, poste 5100	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe:	819-681-3374, poste 5101	dg@barkmere.ca
Finances (compte de taxes):	819-681-3374 , poste 5102	finance@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374 , poste 5103	inspecteur@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374 , poste 5100	communications@barkmere.ca